



ACADÉMIE DES ARTS 2023-2024



ACADÉMIE DES ARTS

5 place du Général Leclerc

94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr

www.facebook.com/villedethiais

Direction

Laurence DORÉ

Secrétariat

Véronique MARTIN



Dany BEUCHER

1^{er} Adjoint au Maire
chargé des Affaires culturelles,
de l'Académie des arts,
du jumelage et des relations
avec les associations



Académie des arts, toute une palette artistique

Plus que jamais, notre Académie des arts a été active la saison dernière, en prenant part ou en organisant notamment divers événements qui mettent en valeur toute la palette artistique développée par Laurence Doré, Directrice, et l'ensemble de l'équipe enseignante.

On peut citer les soirées habituelles comme les mardis surprises et les galas de fin d'année qui donnent au public à découvrir les jeunes talents dans tous les domaines enseignés (musique, danse, art dramatique), ou lors de l'exposition d'arts plastiques à l'hôtel de ville au printemps. Des rendez-vous pérennes que l'on aura plaisir à retrouver dans les mois à venir.

D'autres occasions ont donné aux professeurs et aux jeunes artistes la possibilité de développer leur art en public : lors des festivités du jumelage, en se joignant à l'orchestre de l'école de musique d'Einbeck pour un magnifique concert en l'église St-Leu St-Gilles, lors de la soirée d'inauguration du village de Noël ou à l'occasion d'un concert inédit autour de la voix qui a réuni la Chorale de la classe de chant "adultes" dirigée par Florent Martin et le Chœur et de l'Ensemble de Châtillon.

Vous le voyez, avec Dany Beucher, Adjoint chargé des Affaires culturelles et de l'Académie des arts, nous veillons à ce que l'apprentissage se déroule dans les meilleures conditions possibles pour que les heures passées à étudier et pratiquer mènent à un épanouissement personnel et à la reconnaissance des talents.

Richard Dell'Agnola

Richard DELL'AGNOLA

Maire de Thiais

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Inscriptions

uniquement sur rendez-vous
pris en ligne préalablement
sur www.ville-thiais.fr

Disciplines instrumentales et vocales

CORDES : **alto**, à partir de 6 ans • **harpe**, à partir de 6 ans • **violon**, à partir de 6 ans • **violoncelle**, à partir de 6 ans • **contrebasse**, à partir de 7 ans • **guitare accompagnement**, à partir de 8 ans • **guitare classique**, à partir de 8 ans • **guitare basse**, à partir de 11 ans • **guitare moderne et improvisation**, à partir de 11 ans

BOIS : **basson**, à partir de 6 ans • **flûte à bec**, à partir de 6 ans • **flûte traversière**, à partir de 6 ans • **hautbois**, à partir de 6 ans • **clarinette**, à partir de 8 ans • **saxophone**, à partir de 8 ans

CUIVRES : **trompette**, à partir de 7-8 ans

AUTRES DISCIPLINES : **piano**, de 6 à 12 ans • **batterie**, à partir de 8 ans • **percussions**, à partir de 8 ans • **chant**, à partir de 16 ans

Activités artistiques

ACTIVITÉS COLLECTIVES : **ensembles**, **guitare**, **cordes**, **vents**, **jazz** • **chorale**, **mini-orchestre**, **orchestre symphonique**, **orchestre à cordes «grands débutants»**

ÉTUDE DES INSTRUMENTS : **initiation** : 1 année • **cycle 1** (4 années) • **cycle 2** (4 à 5 années) • **cycle 3** 3 à 4 années • **cycle perfectionnement** (1 à 3 années)

ART DRAMATIQUE : **formation de l'acteur**, à partir de 11 ans

ARTS PLASTIQUES : à partir de 8 ans

DANSE : **danse classique** dès 5 ans • **modern'jazz** dès 5 ans. Ces classes présentent un gala de fin d'année.

Formation

ÉVEIL MUSICAL : pour les **enfants âgés de 5 ans**

FORMATION MUSICALE : **à partir de 6 ans**, les enfants ont la possibilité de débiter un instrument en même temps que la formation musicale la première année, en fonction des places disponibles.

Procédures administratives

- Toute personne assistant aux cours doit être inscrite dans les délais prescrits par la direction.
- L'Académie des Arts est ouverte exclusivement aux Thiaisien.
- La cotisation, par discipline, est trimestrielle et payable d'avance, quels que soient la date d'entrée et le nombre de cours suivis dans le trimestre. Un contrôle est effectué et toute famille non à jour de ses paiements municipaux se voit refuser son inscription.
- En cas d'absence, aucune réduction de cotisation n'est accordée.
- Un tarif « hors commune » est appliqué aux familles thiaisien qui déménagent dans une autre ville afin de leur permettre de poursuivre leurs activités (dans la mesure de places disponibles).



L'Académie des arts organise différentes prestations au cours de l'année auxquelles les Thiaisien(ne)s sont conviés : concert en hommage à Sainte-Cécile, Mardis de l'Académie, chants au Village de Noël, spectacles de fin d'année, exposition...

Les Mardis de l'Académie

Les Mardis de l'Académie mettent en scène l'ensemble des arts enseignés à l'Académie. Au-delà des parents, proches et amis, tous les Thiaisien(ne)s sont invités à venir encourager les jeunes académicien(ne)s dans leur apprentissage. Il suffit de retirer son invitation au secrétariat de l'Académie ! Vous découvrirez alors de jeunes talents qui ont préparé leur prestation avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux.

ACADÉMIE DES ARTS 2023/2024

5 place du Général Leclerc
94321 Thiais cedex
☎ 01 45 73 49 94
academie.arts@ville-thiais.fr
www.ville-thiais.fr



ville-thiais.fr



villedethiais



villedethiais

Rédaction/Photos : Ville de Thiais
Édité en juillet 2023 par la Ville de Thiais,
ce document a été imprimé à 400
exemplaires par la société FemOffset
(Choisy-le-Roi)

Saison artistique 2023-2024

NUIT BLANCHE

samedi 30 septembre 2023

Église St-Leu St-Gilles (rue Robert Laporte)

LES MARDIS DE L'ACADÉMIE

5 décembre 2023, 6 février 2024,
5 mars 2024, 26 mars 2024

Café-théâtre (98 av. de Versailles)

CONCERT HOMMAGE À SAINTE-CÉCILE

mercredi 22 novembre 2023

Église Saint-Leu-Saint-Gilles (rue Robert Laporte)

VILLAGE DE NOËL

vendredi 15 décembre 2023

Place du marché (rue Maurepas)

EXPO DES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES

du 23 avril au 7 mai 2024

Hôtel de ville (rue Maurepas)

ART DRAMATIQUE

mercredi 29 mai 2024

Théâtre René Panhard (av. de la République)

JUMELAGE

du 18 au 20 mai 2024 à Einbeck

GALAS DE DANSE

mardi 25 et mercredi 26 juin 2024

Parc de l'Europe (rue V. Basch)

REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

mercredi 26 juin 2024

Parc de l'Europe (rue V. Basch)

